



**DELIBERATION**  
**DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**  
**DU PAYS MORCENNAIS**  
**SEANCE DU 21 MAI 2025**

<b>Délégués en exercice : 22</b>	<b>Délégués présents : 19</b>
<b>Délégués Excusés : 2</b>	<b>dont Pouvoirs : 2</b>
<b>Délégués absents : 1</b>	<b>Votants : 21</b>

**Date convocation : 15 MAI 2025**

**Secrétaire de Séance : JEAN-LUC DUBROCA**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-et-un du mois de mai, les membres du conseil de la Communauté de Communes se sont réunis dans la salle du Conseil Communautaire sous la présidence de Monsieur Jérôme BAYLAC- DOMENGETROY et sur convocation écrite adressée le 15 mai 2025.

**Présents :**

Jérôme BAYLAC-DOMENGETROY - Paul CARRERE - Anaïs CADIS (+ pouvoir de Claude LABORDE) – Yannick VILLATORO — Nathalie MOMEN – Isabelle CANTEGREIL – Rose-Marie ABRAHAM - Christelle GUILHEMSAN (+ pouvoir de Daniel BIREMONT) – Roxanne OLIVIER - Hélène COUSSEAU - Michel DOURTHE – Martine GASTON - Didier PLANCKE – Jean-Luc DUBROCA – Frédéric PRADERE – Nicole DUCOUT - Marc GAILLARD – Jean-Pierre REMY - Monique DUVIGNAU.

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Claude LABORDE a donné pouvoir à Anaïs CADIS  
Daniel BIREMONT a donné pouvoir à Christelle GUILHEMSAN

**Absent :** Luc SCOGNAMIGLIO

**N° 69/2025**

**Objet : Acceptation de la proposition de convention Missions "labellisées" du Conseil Départemental des Landes dans le cadre du dispositif d'aide au titre des parcours d'engagements**



## RAPPORTEUR NICOLE DUCOUT

N° 69/2025

**Objet : Acceptation de la proposition de convention Missions "labellisées" du Conseil Départemental des Landes dans le cadre du dispositif d'aide au titre des parcours d'engagements**

Considérant le dispositif d'aide mis en place par le Conseil Départemental des Landes pour soutenir et accompagner les jeunes dans leur parcours d'insertion et d'engagement citoyen, notamment à travers la labellisation de missions spécifiques « Médiathèques, Bibliothèques et Ludothèques »,

Le Conseil Départemental propose la signature d'une convention de missions "labellisées" avec des structures partenaires, afin de définir les modalités d'intervention, d'évaluation et de suivi des actions menées dans le cadre de ce dispositif. La convention de partenariat permettant notamment une gestion simplifiée des périodes de bénévolat des jeunes qui n'ont plus à attendre un accord de principe des services du Département. Cette convention est conclue pour la période du 02 avril 2025 au 1<sup>er</sup> octobre 2027.

Madame Nicole DUCOUT donne lecture de la convention à l'assemblée

Après en avoir discuté,  
Le conseil communautaire à l'unanimité

### Décide :

- D'accepter la proposition de convention relative aux Missions "labellisées" du Conseil Départemental des Landes dans le cadre du dispositif d'aide au titre des parcours d'engagements pour la période du 02 avril 2025 au 1<sup>er</sup> octobre 2027.
- D'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention, ainsi que tous documents afférents, en vue de sa mise en œuvre ;
- De prendre acte que cette démarche s'inscrit dans la volonté de la collectivité de soutenir et de valoriser les initiatives locales en faveur de l'engagement citoyen et professionnel.

Le secrétaire de séance

Jean-Luc DUBROCA

Morcenx-la-Nouvelle le 21 mai 2025

Le Président

Jérôme BAYLAC DOMENGEY



*Monsieur le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe que conformément à l'article R421-1 à R 421-7 du Code de Justice administrative le Tribunal Administratif de Pau peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération dans un délai de deux mois à compter de sa publication et transmission aux services de l'Etat. Le tribunal administratif de Pau peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible via le site Internet <http://telerecours.fr>*